Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) : consultez le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un document stratégique et réglementaire dans lequel sont définis les grandes orientations, règles (environ habitat, économie…) à suivre pour l'aménagement de tout un territoire. Il sert de pour les plans locaux d'urbanisme (PLU) définis par chaque commune et qui doivent être consultés pour l'obtention, ou non, de tout permis de construire.

Le SCOT actuellement en vigueur dans notre agglomération a été approuvé en 2018. Etant donné que les territoires sont en constant mouvement (changement climatique, évolution des lois, nouveaux besoins, nouvelles technologies…), il est obligatoire de réviser ce document au moins tous les 6 ans. C'est ce qu'a lancé CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo en décembre 2022.

Le SCOT est composé de 2 grandes parties :

- Le **Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)** qui est la vision de l'aménagement de notre territoire : présenté en 2024
- Le **Débat d'Orientation d'Objectifs (DOO)** qui constitue les directives à suivre pour aménager notre territoire : présenté en 2025

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

Le contenu du PAS de la révision du SCoT se décline 3 grands axes pour notre avenir, qui font référence aux 3 grandes ambitions du Projet de Territoire de l'Agglo **:**

- **« Un territoire accélérateur de la transition écologique et énergétique »** pour un territoire en adaptation au changement climatique et actif face au défi énergétique et de lutte contre les gaz à effet de serre, qui s'engage dans une trajectoire décarbonée et, qui préserve et valorise un environnement exceptionnel (Biodiversité, Agriculture et Alimentation, Energie et Décarbonation, Mobilité) ;
- **« Un territoire authentique, porteur de bien vivre pour tous et d'une économie durable et novatrice »** pour un territoire équilibré et structuré autour d'une colonne vertébrale « La Baule, Guérande, Herbignac » accompagnée de toutes ses communes répondant aux attentes de ses habitants en articulant la logique du triptyque « logement, emploi, mobilité (Commerce, Logement, Economie) ;
- **« Un territoire d'eau, littoral et maritime exceptionnel à préserver et à valoriser »** pour conforter un territoire exceptionnel à l'identité et au rythme de vie façonnés par l'eau, des marais de Brière aux marais salants, des cours d'eau à la mer (Politique de l'eau, Tourisme, Activités liées à la mer et au littoral, Risques et Stratégie de gestion du trait de côte).

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëlles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

02 51 75 06 80